

ALSH LES P'TITES CANAILLES

**Plaquette de réservations
des MERCREDIS
SEPTEMBRE / OCTOBRE
2024**

**7h30 – 18h30
3 – 14 ans**

**Reservations à retourner auprès de la direction
de l'ALSH de Chalagnac**

Au plus tard le 12 Juillet 2024

Les enfants peuvent être accueillis :

- en journée entière avec repas (ou sans repas en cas de panier repas dû à un régime alimentaire spécifique ou à des contraintes médicales)
- en demi-journée (matin ou après-midi) avec repas.
- en demi-journée (matin ou après-midi) sans repas.

Les enfants fréquentant l'école maternelle de Chalagnac sont pris en charge à la sortie de la classe.

Les enfants fréquentant les écoles d'Eglise-Neuve-de-Vergt et Saint-Paul-de-Serre sont pris en charge à la descente des bus scolaires.

Les trajets sont placés sous la responsabilité d'agents communaux, à qui sont donnés chaque mercredi matin les listes des enfants devant se rendre à l'accueil.

Les enfants issus d'autres écoles sont accompagnés par leur famille.

CONTACTS : ALSH Les P'tites Canailles : Directrice LOPES Nelly

166 rue les Petites Canailles — 24380 CHALAGNAC

Tél : 05.53.13.47.81 ou 06.79.53.02.53

Mail : alsh.chalagnac@grandperigueux.fr

Grand Périgueux—Espace Aliénor

255 rue Martha Desrumaux

24000 PERIGUEUX

Tél : 05.53.35.86.00



Descriptif du projet

« LES MERCREDIS EN COULEUR ! »

Objectifs :

Apprendre à regarder,
Se familiariser avec les couleurs,
Savoir et connaître un vocabulaire spécifique des couleurs,
Ecouter, sentir, toucher, goûter...manipuler les couleurs,
Collecter, trier, présenter la couleur

Pourquoi travailler sur la couleur ?

Pour permettre à l'enfant de vivre la couleur, le rendre capable de s'éveiller à des sensations nouvelles, donc d'élargir son champ de perception.

Découvrir son environnement. Développer son sens de l'esthétique.

Explorer le monde des objets, agir sur lui, sur la couleur, la matière.

Observer des phénomènes scientifiques, les comprendre et les reproduire volontairement.

Enrichir son vocabulaire

Le programme d'animation sera diffusé à partir

du Lundi 4 Septembre 2024

EQUIPE	
DIRECTRICE	Nelly
ANIMATRICES	Emmanuèle – Prescillia

Horaires d'accueil

Accueil du matin : Garderie de **7h30 à 8h** / Accueil de loisirs de **8h à 9h30**

Accueil du midi : Matin de **11h45 à 12h15** / Après-midi de **13h à 13h45**

Accueil du soir : Accueil de **16h30 à 18h** / Garderie de **18h à 18h30**

Tarifs

Quotient Familial	Journée		Journée Sans repas		Demi-journée Avec repas		Demi-journée Sans repas	
	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL
De 0 à 400€	6.00€	2.00€	5.00€	1.00€	5.50€	1.50€	3.50€	1.50€
De 401€ à 700€	5.50€	2.50€	4.50€	1.50€	4.50€	1.50€	2.50€	1.00€
De 701€ à 800€	5.00€		4.00€		3.00€		2.00€	
De 801€ à 1000€	7.00€		6.00€		3.50€		2.50€	
De 1001€ à 1250€	9.00€		8.00€		4.50€		3.50€	
De 1251€ à 1500€	11.00€		10.00€		5.50€		4.50€	
+ de 1500€ ou non fourni	14.00€		13.00€		7.00€		6.00€	

Une majoration de 50% sera appliquée pour les enfants n'habitant pas et n'étant pas scolarisés sur une commune du Grand Périgueux

Rappel :

- Pour toute inscription, le dossier 2024.2025 devra être à jour.
- Les journées de présence des mois de septembre et octobre feront l'objet d'une facturation groupée
- Les demandes de réservations seront traitées selon l'ordre de priorité détaillé dans le règlement intérieur.

Modification et Annulation :

➡ Les annulations devront se faire **par ECRIT** (alsh.chalagnac@grandperigueux.fr) **au plus tard à 17h00 le Vendredi précédent la journée annulée**, ou sur présentation d'un **certificat médical**



ALSH Les P'tites Canailles - CHALAGNAC

BULLETIN DE RESERVATIONS

A retourner auprès de la direction de l'ALSH de Chalagnac

Au plus tard le 12 Juillet 2024

NOM DE L'ENFANT	PRÉNOM	AGE	CLASSE	ÉCOLE

Je soussigné M _____, responsable légal, désire réserver une place aux dates suivantes

	Journée entière	1/2 journée avec repas		1/2 journée sans repas	
		Matin + Repas	Repas + A-M	Matin Sans repas	A-M Sans repas
Mercredi 04/09					
Mercredi 11/09					
Mercredi 18/09					
Mercredi 25/09					
Mercredi 02/10					
Mercredi 09/10					
Mercredi 16/10					

Tous les mercredis de la première période 2024 / 2025

Fait à _____ le / /

Signature des responsables légaux :